

L'IMPOT SUR LES SUCCESSIONS

Ce qu'est la loi actuelle — Les prochains amendements — Que seront-ils?

Québec, 11. (D.N.C.) — Dans le discours du trône que feu M. L.-P. Brodeur a prononcé lors de l'ouverture de la session provinciale, le gouvernement annonçait une diminution des droits sur les successions. Les membres du ministère provincial préparent actuellement le projet de loi que la Chambre sera appelée à étudier prochainement.

En vue des changements, probablement pas très substantiels, qui seront faits relativement à cette loi des droits sur les successions, il sera intéressant pour nos lecteurs de considérer la loi actuelle. Le projet de loi récemment introduit par M. Evariste Brassard, avocat, percepteur des droits sur les successions, et l'article fort documenté publié par le même dans la *Revue Trimestrielle*, numéro de février 1916 donnent à ce sujet des renseignements complets.

L'HISTORIQUE DE L'IMPOT

L'impôt sur les successions fut introduit au Canada en 1892 alors qu'il fut adopté par les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse. Dès l'année suivante, le Manitoba adopta le même impôt, puis les autres provinces suivirent cet exemple. La Colombie anglaise en 1894, ainsi que l'île du Prince-Édouard; le gouvernement du territoire du Nord-Ouest adopta une loi identique en 1903.

Bien que récemment introduit au pays, cet impôt sur les successions ne date pas de nos jours. Il existait sous Auguste à Rome; il fut introduit en Angleterre en 1780 et il est en usage aujourd'hui chez presque tous les peuples civilisés. Aux États-Unis, il y a une loi relative aux successions dans tous les États, sauf la Floride, l'Alabama et la Caroline du Nord.

Au Canada, à la taxe sur les successions existant dans chaque province, est venue s'ajouter une taxe fédérale en 1916. Et nous voici à parler de la loi de la province de Québec.

NOTRE LOI

Nous avons dit que le gouvernement de Québec avait adopté un impôt sur les successions en 1892. Cette loi fut modifiée et refondue en 1914. Depuis le 19 février 1914, deux lois distinctes existent dans la province de Québec relativement aux droits de successions. La première, désignée sous le nom de "Loi de Québec relative aux droits sur les successions" (4 George V, chapitre 9), taxe tous les biens transmis par décès et qui sont dans la province de Québec. La seconde, désignée sous le nom de "Loi relative aux droits imposés sur la transmission de certains biens mobiliers appartenant à des personnes décédées alors qu'elles étaient domiciliées dans la province" (4 George V, chapitre 10), taxe la transmission des biens mobiliers situés à l'étranger.

Ces lois qui sont substantiellement les mêmes furent amendées aux dates suivantes: 5 mars 1915; 22 décembre 1916; 9 février 1918; 17 mars 1919; 21 mars 1922; elles seront aussi amendées en 1924. La loi relative aux successions définit ainsi le mot "bien", du point de vue de l'impôt: "tout bien meuble ou immeuble situé réellement dans les limites de la province et toutes dettes qui étaient dues au défunt au jour de son décès ou qui sont payables à raison de son décès et dues par un débiteur domicilié dans la province et sont payables dans la province, alors même que le défunt n'était pas domicilié dans la province, que la transmission ait lieu dans la province ou en dehors."

En vertu de la loi, les polices d'assurances et toutes sommes payables par un assureur à raison du décès font partie des biens de la succession, elles sont dévolues à titre gratuit. Il en est de même des biens transmis par donation à cause de mort, ainsi que de ceux dont le défunt s'est départi, à titre gratuit, d'une manière quelconque et dont la disposition a pris effet moins de trois ans avant sa mort. Il y a exception, cependant, s'il s'agit de donation entre vifs dans un contrat de mariage ou d'une donation entre vifs en faveur du même donataire pour un montant excédant \$1,000.

La loi dit, comme principe, que tous les biens sont imposables. Elle fait une exception pour les biens légués pour fins de charité, de religion et d'éducation; elle exempte de la taxe chaque mille piastres légué pour ces fins. La taxe doit être payée sur le montant qui dépasse la somme de \$1,000 dans chaque cas. Il faut aussi, pour bénéficier de cette exemption, que la personne ou la corporation légataire soit domiciliée dans la province de Québec.

La loi fait aussi une autre exemption. Les héritiers en ligne directe sont exemptés de la taxe si le total de la succession, c'est-à-dire la valeur des biens situés dans la province et les charges à la mort, n'excède pas \$15,000. Il y a même une exemption si la valeur totale de la succession excède \$15,000, mais dans ce cas, les héritiers en ligne directe sont exemptés de la taxe seulement pour une somme de \$5,000. Cette somme de \$5,000 était elle-même fixée par l'exemption avant le 3 avril 1912.

LE TAUX

Le taux de la taxe est proportionné à la valeur de la succession. Ce taux, suivant la valeur de la succession, va de 1-4 pour cent à 5 pour cent pour les héritiers en ligne directe; une taxe allant de 1 pour cent à 3 pour cent est exigée pour les héritiers en ligne directe si le montant est transmis à une seule personne et excède \$100,000.

Pour les héritiers en ligne collatérale, le taux de la taxe court de 1-2 pour cent à 15 pour cent. Lorsque le successeur n'est pas par lui-même obligé de payer, suivant le montant de la succession, un variant entre 10 pour cent et 20 pour cent.

Dans le cas de transmission en li-

LE TOURISME

Plus de 500,000 automobilistes américains

Voilà quel a été le nombre des visiteurs durant la dernière saison, suivant le rapport du "Tourist Bureau" — Une somme de \$17,000,000 pour la province.

Suivant le rapport annuel du Bureau des touristes de Montréal, la dernière saison de tourisme automobile a été la plus considérable de l'histoire de la province. Des États-Unis, il est venu 132,905 automobiles, soit 37,842 de plus que l'an dernier. En comptant une moyenne de quatre personnes par véhicule — et plusieurs voitures avaient plus de quatre occupants — on arrive à un grand total de 531,620 Américains qui auraient visité la province. Voici le rapport présenté par le président du Bureau, M. Pierce :

"Aux membres du Bureau des Touristes de Montréal. Messieurs, "C'est un grand plaisir pour moi de soumettre un rapport de nos activités pour l'année qui vient de se terminer. La saison de tourisme a été la plus considérable et la plus longue dans l'histoire du tourisme pour cette province, en dépit du fait qu'elle s'est ouverte quelque peu en retard.

"Nous avons enregistré au bureau des visiteurs de chaque État américain, sauf des États de l'Utah et du Nevada; nous avons à signaler des automobiles venues de la région du canal de Panama. En ce qui concerne le Canada, nous avons eu des visiteurs de toutes les provinces, sauf de l'Île-du-Prince-Édouard, dont on estime le nombre à 10,000.

"La route Montréal-Sherbrooke est maintenant terminée et pourvoit notre province d'une nouvelle artère, car elle débouche sur les États de la Nouvelle-Angleterre. "La route Montréal-Toronto sera ouverte au tourisme l'été prochain. On nous promet le deuxième pont de l'île Perrot pour 1924. En attendant, six bacs s'occuperont du trafic du tourisme à cet endroit. "En sus de la route Malone-

	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923
Saint-Armand	159	215	227	156	249	688	1629	2428	4325
Aberdeen	198	200	154	193	547	2379	3303	4875	8359
Armstrong	351	391	648	940	1700	2570	2674	3247	6182
Hemmingford	351	455	381	577	580	1072	1473	2224	3091
Stanhope	688	1335	2152	1900	3650	4416	5920	38943	39179
Dundee	301	463	710	768	1273	3537	4916	5990	9115
Lock Island	1497	3020	4055	3491	7068	15690	18424	35903	39012
Lacolle	224	234	253	169	147	139	171	890	1645
Noyanville	12	16	17	14	21	216	240	766	1105
Mansonville	610	811	1009	2100	2300	4600	3280	7000	7000
Rivière Truite	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Beebe Jct.	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Highwater	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Atholton	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lacolle Jct.	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Commin Mills	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	3430	7381	9427	9177	18105	31918	41957	95183	132905

"Les statistiques suivantes indiquent le nombre d'automobiles des États-Unis qui sont entrées dans la province de Québec, pendant les mois de tourisme, au cours des neuf dernières années.

Notons, d'autre part, que le nombre des propriétaires d'automobiles dans la province de Québec a beaucoup augmenté, ainsi que le démontrent les statistiques ci-dessous. Cette augmentation fut un facteur important du tourisme dans cette province.

Année	Nombre d'autos enreg.	Année	Nombre d'autos enreg.
1908	396	1916	15348
1909	485	1917	21213
1910	786	1918	26931
1911	1878	1919	33541
1912	3535	1920	41562
1913	5452	1921	54670
1914	7413	1922	61995
1915	10112	1923	74805

"Au 18 septembre.

"La route Montréal-Sherbrooke est maintenant terminée et pourvoit notre province d'une nouvelle artère, car elle débouche sur les États de la Nouvelle-Angleterre.

"La route Montréal-Toronto sera ouverte au tourisme l'été prochain. On nous promet le deuxième pont de l'île Perrot pour 1924. En attendant, six bacs s'occuperont du trafic du tourisme à cet endroit.

"En sus de la route Malone-

Caughnawaga et du boulevard Edouard VII, la vieille route internationale via Laprairie et Saint-Jean, sera prête pour l'été.

"La route Montréal-Sainte-Agathe est terminée sauf en ce qui concerne un tiers de la distance entre Longueuil et Lévis, c'est-à-dire de la route de la rive-sud, parallèle à la route de Québec.

"Toute la route canadienne entre Québec et les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse répond aux exigences du tourisme de façon satisfaisante.

"Au moins 200,000 automobiles viendront dans le Québec en 1924.

"Grâce aux milliers de demandes de renseignements reçues par lettres, pendant la saison, de toutes les parties des États-Unis et du Canada, nous avons pu observer que le touriste est devenu plus précis dans ses demandes de renseignements et qu'il exige plus de détails. Bien que les renseignements demandés sur les campestres d'été n'aient pas été très nombreux, ils accusent une augmentation sur l'année précédente.

"Les quartiers généraux du bureau au cours de l'année écoulée, principalement durant les mois de juillet et août, ont été débordés de touristes de toutes les parties du pays. Pour les prochaines statistiques, il est proposé d'avoir un registre, ce qui permettra d'établir des données fort intéressantes. Ainsi, il y a ce fait digne de mention, qu'un seul matou, on a remarqué deux groupes de touristes de Californie, un de Floride, un de Topeka, Kansas et un de Wyoming. De fait, on a remarqué qu'un grand nombre de touristes étaient venus de la Californie l'année dernière, résidant pour la plupart dans l'ouest de cet État. On a aussi remarqué un grand nombre de visiteurs de l'État de l'Ohio.

"Par correspondance, les visiteurs ont obtenu tous les renseignements qui leur étaient nécessaires.

"Signalons ici l'importance du service donné dans les hôtels qui font partie du bureau. Ils se sont tous tenus en communication avec le bureau tous les jours en vue de pouvoir renseigner les touristes.

"La publicité faite par l'Association des sites de villégiature des Adirondacks a été excellente, tant par la disposition de ses annonces que par la façon dont ces annonces ont été faites. Les pamphlets généraux obtenus pour cette section du pays a fait une très bonne impression.

"Un estimé approximatif du montant d'argent apporté dans cette province par le tourisme de l'automobile seulement, donne une somme de près de \$17,000,000.

"Il faut aussi mentionner l'entente à l'amiable à laquelle ont consenti les chemins de fer au sujet

de l'échange de la correspondance relative aux demandes de renseignements.

"Pendant l'année, la ville, à la demande du bureau, a placé au Victoria, des écriteaux indiquant l'entrée et la sortie de la ville. La ville comprend maintenant l'importance de ces écriteaux et se propose d'en placer d'autres plus élaborés, illuminés le soir, au même endroit et le long des routes importantes qui donnent accès à la ville.

"Je désire attirer votre attention sur les rapports financiers qui ont été communiqués aux membres. Il est à remarquer que nos dépenses ont été proportionnelles à notre revenu. Vous conviendrez avec moi, j'en suis sûr, que le Bureau a été administré de façon économique.

"Je suggérerais à la nouvelle direction du Bureau que des efforts tout particuliers soient faits pour que chaque membre du Bureau amène un nouveau membre. De cette façon, nous pourrions augmenter les activités du Bureau. A ce sujet, qu'on me permette de dire qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour attirer un plus grand nombre de touristes chaque année.

"En terminant, permettez-moi de déclarer que notre organisation vise à un but encore plus élevé que celui de promouvoir les intérêts du tourisme. Nous sommes, pour le moins, des pionniers de la grande communauté, car en développant le tourisme, nous attirons les immigrants, et les capitaux; nous contribuons à l'expansion industrielle du pays et fournissons plusieurs autres avantages nombreux qui découlent du passage d'un grand nombre de touristes dans nos territoires respectifs."

Respectueusement soumis,
J.-F. PIERCE,
vice-président.

Les élections annuelles ont eu lieu aussitôt la lecture du rapport terminée. En voici le résultat:

J.-H. Pierce, président; Donat Raymond, vice-président; E. Desbaillets, D. Lindsay, R.-H. Fairweather, Th.-G. Morgan, C.-L. De Rouville, V.-G. Cardy, J.-D. Adam, E.-H. Moore, A. Raymond, F.-G. Bins, directeurs; G.-A. McNamee, secrétaire-trésorier.

M. J.-R. Douglas, président sortant de charge, a été élu président honoraire.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au *Devoir*: un dollar l'exemplaire.

Quelques dépenses de l'administration

Québec, 11. — Le rapport des comptes publics pour l'année fiscale 1922-1923 donne d'intéressants détails. Il nous apprend ainsi que les pensions spéciales ont coûté au gouvernement la somme de \$40,374. La Commission des Services Publics a coûté \$32,064.35. L'agent général de la province à Londres a coûté \$23,000 et celui de Belgique, \$13,800. Une somme de \$11,412.84 a été dépensée par la Commission des Eaux Courantes et \$45,951.32 pour l'administration de la justice seulement dans l'affaire de Blanche Garneau.

Les écoles protestantes

La Commission des écoles protestantes de Montréal a tenu hier soir une assemblée en vue d'étudier le programme du bureau de construction qui entend limiter ses dépenses à \$500,000 tout au plus.

Le rapport du surintendant indique que 2,789 élèves se sont inscrits dans les écoles dites "high schools" et 27,780 dans les écoles primaires au cours du mois de décembre.

Deux nouveaux vapeurs

Au printemps de 1925, la compagnie du Pacifique-Canadien augmentera de deux unités sa flotte en service sur les côtes de la Colombie-Anglaise. Elle vient de conclure des arrangements avec la John Brown Company, de Clydebank, Ecosse, pour la construction de deux nouveaux vapeurs de 5,000 tonnes chacun, pouvant accommoder plusieurs centaines de passagers.

Nouveau cabinet grec

Athènes, 11 (S.P.A.) — Un nouveau cabinet grec a été formé, hier soir, avec le général Danglis comme premier ministre. La liste de tous les titulaires sera soumise aujourd'hui au régent, l'amiral Coundouriotis.

M. Venizelos sera le ministre des affaires étrangères du prochain gouvernement.

Succès des rebelles

Mexico, 11 (S.P.A.) — Hier midi, le département de la guerre annonçait que les rebelles se sont emparés de Pachuca, capitale de l'État de Hidalgo. Cette ville est située à 55 milles au nord-est de la capitale. Deux mille hommes de troupe sont partis de Mexico pour aller déloger les insurgés.

Low old Stock Ale

Prime par la Force et par la Qualité.

"Cadet Rousselle"



CHANT et PIANO

Con moto

CHANT et PIANO

Cadet Rousselle a trois mai-sons, Cadet Rousselle a trois mai-sons.

Qui n'ont ni pou-tres ni che-vrons, Qui n'ont ni pou-tres ni che-vrons.

C'est pour lo-ger les hi-ron-del-les, Que di-rez-vous d'Cadet Rousselle.

sel-le? Ah! ah! ah! mais vrai-ment, Cadet Rousselle est bon en-fant.

Cadet Rousselle a trois habits: Deux jaunes, l'autre en papier gris; Il met celui-ci quand il gèle, Ou quand il pleut, ou quand il grêle. Ah! ah! ah! mais, vraiment, Cadet Rousselle est bon enfant.

Cadet Rousselle a trois chapeaux: Les deux ronds ne sont pas très beaux, Et le troisième est à deux cornes; De sa tête il a pris la forme. Ah! ah! ah! mais, vraiment, Cadet Rousselle est bon enfant.

Cadet Rousselle a une épée, Très longue, mais toute rouillée; On dit qu'il ne cherche qu'à se battre, Qu'aux moineaux et aux hirondelles. Ah! ah! ah! mais, vraiment, Cadet Rousselle est bon enfant.

Cadet Rousselle a trois souliers, Il en met deux à ses deux pieds; Le troisième n'a pas de semelle; Il s'en sert pour chausser sa bête. Ah! ah! ah! mais, vraiment, Cadet Rousselle est bon enfant.

Cadet Rousselle a trois gros chiens; L'un court au lièvre, l'autre au lapin, Le troisième s'enfuit quand on l'appelle, Comm'le chien de Jean de Nivelle. Ah! ah! ah! mais, vraiment, Cadet Rousselle est bon enfant.

Cadet Rousselle a trois beaux chats, Qui n'attrapent jamais les rats; Le troisième n'a pas de prunelle; Il monte au grenier sans chandelle. Ah! ah! ah! mais, vraiment, Cadet Rousselle est bon enfant.

Cadet Rousselle a trois deniers, C'est pour payer ses créanciers; Quand on a montré ses ressources, Il les ressert dedans sa bourse. Ah! ah! ah! mais, vraiment, Cadet Rousselle est bon enfant.

Cadet Rousselle ne mourra pas, Car avant de sauter le pas, On dit qu'il apprend l'orthographe, Pour faire lui-même son épitaphe. Ah! ah! ah! mais, vraiment, Cadet Rousselle est bon enfant.

Le Tabac uniforme de tous les pays

ROSE QUESNEL

Le Tabac que vous fumez

Libre de Nicotine

Il ne fatigue pas les Nerfs



Page du Foyer

La première étape

Empaquetée, ficelée, la petite couchette blanche sera montée tout à l'heure au grenier. Et avec elle se terminent les neuf premiers chapitres de la vie de bébé.

Quand il n'était encore qu'une petite chose vagissante avec de grands yeux un peu tristes qui demandaient à comprendre, c'est elle qui l'a reçu. Quand il pleurait sans pouvoir rien révéler du mal qui le tenait, si petit, si frêle, si impuissant, c'est elle qui l'endormait en se faisant moelleuse et bonne. Plus tard, c'est en regardant le monde à travers ses barreaux qu'il a commencé à sourire, à agiter dans le vide ses petites mains merveilleuses qui surnageaient au-dessus des couvertures et des châles comme des papillons à fleur d'eau. Les chères menottes! C'était à ce moment-là toute son intelligence, toute sa finesse, au petit qui n'avait pas deux mois, mais quoi de plus émouvant que leur minuscule perfection si prodigieusement vivante?

Bientôt se compliquait cependant davantage la personnalité de bébé. Ses yeux s'attachaient à tout ce qui passait. Mobiles, brillants, pleins de lueurs, ils allaient, venaient, des choses claires aux murs sombres, des visages aux fenêtres. Rien ne leur échappait.

Puis, un matin, à propos d'un rayon de soleil qui dansait sur l'écran entre les bar-

reaux blancs de la toute petite couchette, des sons cristallins, purs comme des notes de clochettes, sortirent de la bouche rose pour chanter la vie. Et caressant la lumière de ses petites mains, longtemps, bébé gazouilla, — s'écouant, étonné et ravi.

Les mois passaient. Bébé apprenait à vous reconnaître, à tenir des jouets, à rire, à vous flatter. Avec enthousiasme il découvrit un soir combien ses pieds étaient beaux et amusants. Il sut enfin se tourner et retourner à son gré, sans aide, et comme la couchette roulante était légère, il sut, d'un élan sagement donné, se bercer lui-même...

Mais un jour ce jeu même ne lui suffit plus. Audacieux, se cramponnant au bord, il se leva et, debout, dressé avec des airs de petit vainqueur, il poussa des cris de triomphe. Autour de lui, ce fut un cri d'alarme: il va tomber!

Il est tombé trois fois, quatre fois, et voilà pourquoi la petite couchette blanche va monter ce soir au grenier. Elle est devenue trop petite pour bébé qui n'est plus un bébé; il a neuf mois et, pendant que l'on emmallaote ce berceau qu'il devrait tant aimer, sans regret, fier de son indépendance toute neuve, à quatre pattes, il court d'un bout à l'autre de la maison.

Ah! que les saisons passent vite. Qu'il s'enfuit tôt, le temps où les petits, sans leur mère, ne peuvent rien...

Michèle Le NORMAND.

Pablo Casals

C'est le lundi soir, 14 courant, qu'aura lieu le grand concert de l'illustre violoncelliste Pablo Casals, à la salle Windsor, sous le patronage distingué de leurs Excellences lord et lady Bing de Vimy. Tout fait prévoir un très grand succès pour cet événement artistique et social, car les billets s'envolent énormément bien, ce qui veut dire que la salle Windsor sera archicomble pour applaudir le plus parfait de tous les violoncellistes. En effet, Pablo Casals, est considéré comme tel dans tout l'univers, et partout il est acclamé comme le roi des violoncellistes. Aussi, il fait salle comble partout, et ici Casals compte un gros public qui ne manque jamais de lui témoigner toute son admiration. Cet artiste incomparable nous donnera encore une autre preuve lundi soir, de son art merveilleux. Plusieurs groupes de ses admirateurs du dehors viendront l'entendre, notons qu'il en viendra un bon nombre des Trois-Rivières, de Québec, d'Ottawa, de Sherbrooke, de St-Hyacinthe et de Valleyfield. C'est M. Edouard Gendron, le célèbre pianiste français, qui sera au piano d'accompagnement. C'est dire que le succès artistique sera complet et parfait dans toute l'acception du mot.

(Communiqué)

Allez-vous en Californie?

Téléphonez alors à Main 8125 ou présentez-vous au no 143 rue Saint-Jacques. (réc.)

Maux de tête provenant de légers rhumes

L'effet tonique et laxatif des pastilles de Bromo Quinine soulage rapidement du mal de tête causé par le rhume. La boîte porte la signature de E.-W. Grove, 30c. Fabricatrices au Canada.

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Universalité des souscriptions.

Nous avons déjà fait remarquer le caractère de généralité de la campagne de souscription actuelle pour les écoles bilingues de l'Ontario. Qu'il nous soit permis aujourd'hui d'attirer l'attention du lecteur sur la part que prennent les journaux et les publicités dans cette cause. Avec les hommes d'affaires tels que les Dupuis, Letendre, Desjardins, Barsalou, Beaubien et j'en passe un bon nombre, les hommes de plume se mettent de la partie. Nous avons mentionné par le passé M. Henri Bourassa, M. l'abbé Ph. Perrier, le syndicat des imprimeurs du Saguenay, la ligue de la presse catholique de langue française du Canada et des Etats-Unis, et nombre d'autres, il nous fait plaisir d'y joindre maintenant une autre souscription aussi très intéressante, je veux dire, la généreuse offre de la Cie de Publication de la Presse au montant de \$100. Que chacun fasse sa part de la sorte; il y va de notre intérêt ainsi que de l'intérêt de nos compatriotes.

Voici une nouvelle liste de souscriptions: Dernier total publié: \$4,736.10. M. Casavant Frères, (lité) St-Hyacinthe, \$10; Un invalide de l'hôpital Laval, Ste-Foye, \$1; Mgr Bouffard et les paroissiens de St-Malo, \$50; Elèves des Soeurs de la Charité de St-Louis, St-Martin, \$10; De petits Canadiens français, Cap-St-Ignace, \$1; abbé Joseph Ferland, Québec, \$5; Les garçons de l'école Guay, Montréal, \$13; Les filles de l'école Guay, Montréal, \$12; Eug. Demers, ptre vic., Notre-Dame-de-Bon-Conseil, \$2; J.-A. Demers, ptre curé, Ste-Cécile-de-Lévis, \$2; Un ami, \$2; R.-S. Simard, Montréal, \$10; Orlan Labrosse, Montréal, \$1; O.-J. D., Sorel, \$24; Félix Jean, pré-

tre, \$1; Arthur Letondal, Montréal, \$5; L.-J. Pelletier, ptre, Saint-Gamille-de-Wolfe, \$2; J.-Armand Morin, Montréal, \$5; A. Prud'homme et fils, Ltée, Montréal, \$5; Jean Melançon, St-Vincent-de-Paul, \$2; Dr J.-Ed. Goudreau, Montréal, \$5; J.-E.-A. Lavoie, curé de St-Amand, \$5; Norbert Bati, Upton, \$1; Vanier et Vanier, Montréal, \$20; Almazor Riopel, Outremont, \$1; J.-E.-W. Leclerc, Montréal, \$5; Mme J.-B. Rodier, Montréal, \$3; La Compagnie de Jésus, Montréal, \$100; L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, Woonsocket, \$100; Ign. Bilodeau, Ltée, Québec, \$1; Les Pères du T. S. Sacrement, Montréal, \$10; L.-J. G., Montréal, \$15; Conférence de St-Vincent-de-Paul, Notre-Dame-de-Lévis, \$25; Les Pères Rédemptoristes, Sherbrooke, \$8; La Compagnie de Publication de la Presse, limitée, Montréal, \$100.

Total: \$565.00. Grand total: \$5,301.10.

Il est bon de remarquer la belle offre de nos compatriotes franco-américains; eux non plus n'oublient pas les leurs. Appliquons-nous donc à faire connaître notre cause. C'est le seul moyen de la gagner.

N'oublions pas le concert du 24 janvier courant au Monument national par la Société symphonique de Montréal, sous la direction de M. J.-J. Goulet, au profit des écoles bilingues de l'Ontario. Tâchons d'encourager les nôtres autant que possible.

Nota Bene — Les souscriptions doivent être adressées à M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général de l'A.C.F.C., 90, rue St-Jacques, Montréal, Canada.

Pour tous renseignements téléphonez à Main 4939. (Communiqué)

Chemin de fer National du Canada

MONTREAL-PETERBORO-LINDSAY

Le chemin de fer National du Canada fait circuler entre Montréal, Peterboro et Lindsay un nouveau service de wagon-lit qui part de Montréal à 11 h. p.m., tous les jours sauf le samedi, arrive à Peterboro à 8 h. et à Lindsay à 9 h. 15 le lendemain matin; au retour, le wagon-lit partira de Lindsay à 8 h. 12 p.m., et de Peterboro à 9 h. 10 p.m. tous les jours sauf le dimanche et arrivera à Montréal à 7.00 p.m.

Pour autres renseignements, retenez de places, etc., s'adresser à l'importeur quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, téléphone Main 3620. (réc.)

Le budget des Iles Philippines

Manille, 10 (S.P.A.) — Le Sénat des Philippines a adopté aujourd'hui

GOODWIN

Il y a un complet pour vous dans cette VENTE EXTRAORDINAIRE de COMPLETS pour HOMMES 21.75

Valant 30, 35, 40 et 45 dollars

200 complets dont 165 sont des échantillons de marques bien connues (et vous savez que les échantillons, pour des raisons faciles à comprendre, sont quelque chose de bien) et les 35 autres sont des complets pris dans notre assortiment pour rendre le choix complet.

Vous trouverez dans cette collection des complets en

Serge grise,
Serge bleue,
Serge brune,
Cordé fauve,
Rayé bleu,
Bleu de fantaisie,
Tissu croisé de fantaisie,
Tissu croisé fauve, gris ou lavat

Modèles élégants pour hommes minces ou de forte taille.

Devant droit ou croisé.

Complets pour le garçonnet qui commence à porter pantalon.

Tous sont en étoffe de qualité supérieure et confectionnés à la perfection.

Inutile de vous recommander de venir faire votre choix de bonne heure.

—Au rez-de-chaussée



Goodwin's LIMITED

La bonne cuisine

Pudding chaud au chocolat. — Travaillez 150 grammes de beurre dans une terrine tiède jusqu'à ce qu'il soit moussueux, en ajoutant, un par un, huit jaunes d'œufs. Incorporez successivement 120 grammes de chocolat râpé, une cuillerée à bouche de fécule de riz et les huit blancs d'œufs fouettés en neige ferme. Remplissez un grand moule à cheminée bien beurré. Mettez à pocher à four doux pendant trois quarts d'heure. L'eau ne doit pas bouillir, mais seulement "frémir". Servez aussitôt démolé avec une sauce moussueuse au chocolat.

Pâte de coings. — Lorsque votre gelée de coings est terminée, il vous reste tous vos morceaux cuits à demi; gardez-vous bien de les jeter. Vous pouvez en faire d'excellentes compotes, en y ajoutant du sucre et, si vous voulez, en y mêlant des pommes pelées et débarrassées de leurs pépins.

Mais vous pouvez aussi les utiliser pour confectionner de la pâte de coings, cette délicieuse friandise appréciée de tous.

Voici comment il faut procéder: remettez vos quartiers de coings dans votre bassine et ajoutez-y un peu d'eau. Faites-les cuire jusqu'à ce qu'ils soient transparents et bien mous; égarez-les alors et passez-les au tamis de crin. Ayant pesé la pâte, qui résultera de cette opération, ajoutez-y le même poids de sucre et remettez à cuire un instant, en remuant sans cesse. Dès

Les femmes de trois générations

La fille, la mère et la grand-mère ont prouvé, par expérience personnelle, les vertus fortifiantes et toniques du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour le soulagement des maladies des femmes. Premièrement, il fut préparé au moyen de racines et herbes, en 1873, par Lydia E. Pinkham, de Cobourg, Ontario, pour des voisines et amies. Sa célébrité s'est répandue d'une rive à l'autre, jusqu'à ce qu'enfin il soit reconnu, par toutes les femmes de partout, comme étant le remède type pour les maladies de la femme. Il a été prouvé que 98 femmes sur 100 qui l'ont essayé en ont bénéficié, ce qui est un record merveilleux au crédit d'un remède.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

(Suite)

—Et dans les galeries de l'aile droite, Mademoiselle. Les Rochevigne étaient des collectionneurs de premier ordre, et il y a dix ans encore, les trésors artistiques de ce château attirèrent nombre de visiteurs. Ce temps n'est plus... Mais comment se fait-il que j'aie à vous renseigner?

Bernadette haussa légèrement ses sourcils, très épais, mais d'une courbe si gracieuse qu'ils n'altéraient rien de son charme de sa physionomie.

—Pareille visite ne me tente guère, répondit-elle: j'en souffrirais, je crois.

—Vraiment? Et pourquoi donc? —Ah! parce que tout cela doit être dans un état pitoyable, et que j'éprouve toujours une sorte d'indignation à voir détruire de la beauté...

—Et pourquoi, Mademoiselle, supposez-vous que l'on ne prenne pas soin de tous ces objets précieux?

—Parce qu'il n'est point possible que trois domestiques, surchargés par ailleurs, suffisent à un tel entretien.

—Rassurez-vous, répartit M. Brégay avec un léger sourire; les pièces qui renferment ces collections sont protégées par un ensemble de dispositions particulières et, à certaines époques déterminées, on fait

pénétrer, en cette partie du château, des nettoyeurs qui opèrent diligemment, surveillés par Mme Rosellan et par moi-même.

—Bernadette ne put réprimer un geste.

—Oui, je vois, Mademoiselle, vous vous demandez à quel titre je remplis ces fonctions. Mon Dieu! à titre d'ami, tout simplement. J'ai été, ici, le témoin d'événements douloureux, expliqua le marchand de beurre dont la voix s'altérait de façon très sensible. Mon intervention a pu être utile en des circonstances particulièrement épineuses. Mais, si j'ai rendu quelques services à M. Martigue, j'en suis amplement dédommagé par la confiance qu'il me témoigne... Il est loin de la prodigier à tous: voilà pourquoi il ne veut pas d'un personnel nombreux. D'ailleurs, il n'aime ni le bruit ni le mouvement.

—Je le plains, fit Bernadette, dont les yeux scillaient. C'est horrible de s'enlever vivant dans une tombe. Et il faut que sa femme ait été la plus idéale créature...

Lionel Brégay ne répondait pas. Des oiseaux de mer criaient là-bas sur la lande, dans les rafales.

—Il ne pourrait supporter autour de lui une armée de merce-

naires dont l'indiscrétion lui seyait un supplice, continua enfin l'industriel.

—D'abord, il est malade! déclara Mlle Josselin.

—Malade... non, à proprement parler; mais son irritabilité nerveuse est portée à l'extrême.

—A-t-on consulté?

—Mais certainement, mademoiselle.

—Y a-t-il longtemps?

—Un an peut-être, répondit-il.

—Il me semble, fit gravement Bernadette, qu'un homme en pareil état devrait voir plus souvent le médecin.

L'industriel se redressa et reprit sa canne qu'il avait plantée au milieu des fusains. A travers la politesse irréprochable de ses manières, la jeune fille crut sentir une pointe d'éternement. L'avait-elle donc froissée en paraissant douter de sa clairvoyance?

—Soit, mademoiselle, accorda-t-il; mais il faudra, dans ce cas, agir avec précaution: M. Martigue a la faculté en horreur.

Il salua rapidement. Bernadette vit s'enfoncer derrière un araucaria la silhouette à la fois élancée et majestueuse que dessinait impeccablement un pardessus du bon faiseur; elle entendit grincer la grille

et fut aussitôt prise d'une envie folle: sortir aussi, ne plus avoir autour d'elle ces murs qui suintaient la tristesse noire par toutes leurs fleurs de pierre. Quoi de plus facile? Son tuteur ne l'avait-il pas autorisée à se rendre seule au bourg.

Dix minutes après, Mlle Josselin s'en allait par l'avenue herbeuse qui précédait la cour d'honneur; un bruit attira son attention; elle se pencha par-dessus la haie qui dominait un chemin creux et aperçut, à plusieurs mètres au-dessous d'elle, la tête ébouriffée, la blouse en loques et les pieds nus d'un jeune chercheur de limaçons.

—Petit! petit! appela Bernadette.

Le gamin recula comme pour détalier.

—Reste donc! insista Mlle Josselin. Tu ne fais pas de mal. Comment t'appelles-tu?

—Jules-Marie, le garçon à la mère Anna.

—Quel âge as-tu?

—Dix ans.

—Vas-tu au catéchisme?

Il garda un silence embarrassé. Pauvre petit vagabond que sa mère abandonnait au hasard des chemins.

—Ecoute, reprit-elle, nous ar-

que raquette, ski, traine sauvage et patinage, presque partout dans la région. Plusieurs hôtels et maisons de pension resteront ouverts tout l'hiver à St-Jovite, à Ste-Marguerite, au lac Masson, à Mont-Rolland, à Ste-Adèle, à St-Faustin, à Val-Morin, à Ste-Agathe, au Lac Mercier, etc. Ces endroits sont d'accès très facile et peu coûteux de Montréal grâce à l'excellent service du chemin de fer Pacifique-Canadien. (réc.)

Tabac à Cigarettes OTTOMAN 25 Cigarettes pour 10¢ Roulez les vous-même!

LIGNE FRANÇAISE

New-York, Plymouth, Havre, Paris

PARIS, Jan. 10, Fév. 6, Mars 12, France, Mai 21, Juin 18, Juil. 9

New-York — Havre — Paris

Suffren, Jan. 17, Fév. 27, Mai 13

Chicago, Jan. 30, Fév. 27, Mai 13

La Savole, Fév. 2, Mars, 1, Mars, 29

Rochambeau, Fév. 20, Mars 22, Av. 19

N.-Y. Vigo (Espagne) — Bordeaux

La Beudonnais, Jan. 22, Mars 4, Avril 18.

Roussillon, Mars 25, Mai 6, Juin 17

Nouvelle-Orléans — Vigo — Havre

de La Salle, Avril 6, Juin 8

Niagara, Fév. 7, Mai 7, Juil. 8

Pour renseignements, s'adresser à GEMIN, TRUDEAU & CIE, Ltée, Agents Généraux, 24, Notre-Dame ouest, Montréal ou agents locaux.

min de fer Pacifique-Canadien. (réc.)

roussatres. Ça et là, de longues pointes s'avancèrent vers le large et débouchèrent les eaux, évoquant tantôt des chausses en ruines, tantôt des troupes de monstres marins à demi émergés. Oui, qu'elle devait être méchante! Bernadette comprenait que le premier phare, édifié là-bas à l'autre extrémité de la baie, n'eût pas suffi; elle comprenait pourquoi l'on avait dressé à côté ce géant, porteur de pétrole qui, tous les soirs, projetait à quinze lieues ses éclairs éblouissants. —Voici le bourg... voici le port... Oh! du mouvement humain, des rumeurs joyeuses! Mlle Josselin passe devant la rue Saint-Nicolas, où quelques maisons de belle apparence tranchent sur les demeures sombres et enfumées des pêcheurs; elle entre un instant à l'église, dont la tour est aplatie et sans flèche, car quelle flèche résisterait aux assauts féroces des tempêtes du Nord? Une animation bruyante commence à envahir la quai; c'est l'heure de la marée; les points rouges des bouées dansent sur l'eau qui se gonfle, les bateaux de pêche reviennent, l'horizon se garnit peu à peu d'un demi-cercle de voiles.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 44, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'imprimerie des POPULAIRES (la réponse à nos lecteurs, J.-J. Bouchard, gérant)

FRANCE

HUGO STINNES ENTREVOIT LA SOLUTION DES REPARATIONS

L'industriel de la Ruhr est enchanté de l'accord de la France et de l'Allemagne en face de la finance américaine — Le fardeau de la dette allemande.

Paris, 11 (S.P.A.) — Le grand industriel Stinnes a discuté la question des réparations avec un correspondant spécial du "Journal des Débats" qui lui a rendu visite chez lui à Mülheim, dans la Ruhr, et lui a demandé de considérer la chose en regard de l'attitude des Etats-Unis.

"Je suis persuadé, dit l'industriel, que le simple fait que les Allemands et les Français se présentent devant les Etats-Unis en complet accord sur le règlement des réparations ouvre une brillante perspective. Les Américains ne prêteront pas d'argent en vain pour alimenter la guerre entre nous, mais les conclusions auxquelles nous sommes parvenus d'un accord, nous surprendront. L'argent attend d'être mis en bon usage."

"Mon fils est actuellement en Amérique. Il est parfaitement au courant de la situation. Nous, qui jouissons autrefois d'un crédit illimité aux Etats-Unis, ne trouvons plus de prêteurs parce que nous avons pris la place du Reich pour le règlement de ses dettes. Les seules difficultés entre les Etats-Unis et la France, entre les Etats-Unis et l'Allemagne sont celles qui existent entre la France et l'Allemagne."

Les accords entre les industriels de la Ruhr et la mission de contrôle interalliée, fit observer Stinnes, constituent le premier pas vers une solution des réparations, mais cela eut l'effet de rejeter sur les industriels de la Ruhr le fardeau de l'Allemagne.

"Nous avons consenti à payer pour le Reich jusqu'au 15 avril, après-til, mais c'est la limite extrême et il faut trouver dans l'intervalle un règlement sûr et honnête basé sur les faits."

Stinnes déclare que l'Allemagne ne peut payer de grosses sommes. La seule méthode consiste dans les livraisons en nature. Les gouvernements devraient fixer en or ces paiements, dont la livraison serait assurée par des contrats à longue échéance, entre les Alliés et les industriels allemands.

Le gouvernement allemand paierait les mines et les usines allemandes pour les livraisons à faire aux industriels alliés, qui paieraient leurs propres gouvernements, les sommes ainsi payées étant inscrites au compte des réparations. Il insiste pour que les conditions à long terme soient faites entre les gouvernements et non entre les gouvernements.

Interrogé au sujet du plan proposé par le Dr Arnold Reeb, autre grand industriel allemand, qui comporte l'acceptation par la France de parts aux industries allemandes, M. Stinnes déclare que si des contrats entre les industriels étaient conclus, alors un échange d'actions entre les différents établissements industriels pourrait être mis à l'étude.

Mais ce serait un non-sens, dit-il, que de parler de forcer les industriels à faire participer les gouvernements à leurs affaires.

"Le temps presse, dit-il, il faut faire des efforts honnêtes pour trouver immédiatement une base de règlement. Il faudrait tirer avantage de toutes les possibilités ouvertes par les accords signés à Dusseldorf. Il y a deux alternatives, une autre guerre entre l'Allemagne et la France ou une entente solide entre les efforts tendant vers cette entente." France et l'Allemagne. Tous mes

REVISION DE LA CONSTITUTION FRANÇAISE

Paris, 11. (S.P.A.) — A la Chambre des députés hier, M. Bonnet a présenté un bill pour la révision de la constitution. Le bill énoncerait au Sénat des attributs appartenant au plus haut tribunal du pays et qui seraient remis à un tribunal spécial. Il limiterait aussi les pouvoirs budgétaires et législatifs de la Chambre haute.

La proposition de loi élargirait le mode d'élection du président de la république en admettant les votes des conseillers généraux des départements, d'intellectuels et d'industriels. Elle donnerait au président le droit d'agir sans la contre-signature d'un cabinet responsable à ses propositions.

La proposition comporte la nomination de présidents de conseil sans portefeuille, la formation de cabinets homogènes, non nécessairement recrutés parmi les membres des deux Chambres, et donnerait au président de plus grands pouvoirs dans la négociation des traités.

La proposition de loi a été référée à la Commission du suffrage universel pour rapport.

La Chambre des députés a voté hier un crédit de 15,000,000 de francs pour venir en aide aux victimes des récentes inondations, du raz de marée, des avalanches, des feux de forêts et des autres calamités.

LES TROUBLES DU PALATINAT

Paris, 18. (S.P.A.) — La question du Palatinat fait l'objet de négociations entre les gouvernements français et anglais depuis une dizaine de jours. M. Peretti de la Rocca, directeur des affaires politiques étrangères, et sir Eric Phipps, chargé d'affaires anglais en l'absence de lord Crewe, ont échangé leurs vues à ce sujet. Il apparaît que le gouvernement britannique s'est plaint de ce que les autorités françaises dans le Palatinat encourageaient les séparatistes au lieu de garder une neutralité absolue.

La France a répondu qu'elle avait assuré le maintien de la loi et de l'ordre. Des organisations secrètes ont répandu une propagande anti française parmi les civils allemands et des idées antimitillitaristes parmi les Français et les troupes d'occupation ont arrêté les auteurs de cette propagande. Des documents ont été trouvés qui dé-

ANGLETERRE

LES MINISTRES SE CONCERTENT

LE CABINET BALDWIN ELABORE LES GRANDES LIGNES DU DISCOURS DU TRONE — EXPOSE DU PROGRAMME DES CONSERVATEURS

Londres, 11 (S.P.A.) — Le conseil des ministres a siégé pendant deux heures et demie hier avant-midi et a tracé les grandes lignes du discours du trône. La séance d'aujourd'hui n'est que pour y mettre la dernière main.

Les ministres ont compris hier qu'il importait non pas d'élaborer un manifeste électoral, mais un programme des travaux à exécuter pendant la prochaine session. Ils conviennent que le discours serait d'un ton modéré et aucunement provocateur, se bornant à indiquer le programme législatif que les conservateurs, qui composent le parti le plus nombreux en Chambre, sont prêts à mettre à exécution, si la Chambre leur accorde sa confiance.

On admet que le mandat requis pour protéger les marchés domestiques n'a pas été donné aux députés et qu'il n'est pas probable qu'il soit fait allusion à cette question dans le discours du roi.

On estime qu'il faudra cependant prier le parlement de faire honneur aux engagements que le gouvernement a pris à la dernière conférence impériale concernant la préférence tarifaire à accorder aux pays d'Empire. Les conservateurs espèrent que les travaillistes ne voudront point que les travaux de la conférence soient inutiles.

Le discours contiendra aussi des allusions aux affaires européennes et il insistera probablement sur la nécessité de stabiliser l'état des finances de cette partie du monde.

On ne sait pas encore au juste quand le vote se prendra sur le amendement que les travaillistes doivent proposer après la lecture du discours du trône. Ministériels et travaillistes voudraient que la décision soit prise jeudi prochain, mais par ailleurs on ne veut point écourter trop le débat.

Si le gouvernement est défait aux voix, il y aura un caucus de toutes les forces conservatrices. M. Baldwin offrira sa démission, mais il sera peut-être invité à rester chef du parti, bien qu'il soit question de le remplacer par sir Robert Horne.

SYNDICAT CATHOLIQUE

No 1

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Le conseil central des syndicats catholiques se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m. précises, à la salle n. 4, édifice des syndicats, 655, DeMontigny est. Le rapport des différents comités. Communications importantes. Tous les délégués doivent être présents. Par ordre.

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le syndicat catholique et national des journalistes s'assemblera dimanche après-midi, le 13 courant, à la salle n. 1, édifice des syndicats, 655, DeMontigny est. M. J. Rodrigue, agent d'affaires nouvelles élu, donnera un rapport très intéressant sur son travail. Un nouveau chantier vient d'être pris par le syndicat où les membres seuls ont le droit de travailler. Que tous les membres soient présents sans faute.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le syndicat n. 1 des pressiers de travaux de ville se réunira lundi soir, à 8 h. 15, à la salle n. 4, édifice des syndicats, 655, DeMontigny est. M. C. Tremblay présentera un rapport sur le travail d'organisation. Il y aura plusieurs initiatives. Tous les membres sont priés d'assister.

Le syndicat n. 2, comprenant les pressiers de journaux, s'assemble lundi soir, le 13 courant, également. L'assemblée aura lieu à la salle n. 2, édifice des syndicats. M. C. Tremblay y présentera son rapport. Cette réunion devait avoir lieu le 1er lundi de janvier, mais elle a été remise au 2ème lundi du mois courant.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Le syndicat des cordonniers a annoncé à son assemblée de mercredi soir le règlement d'une difficulté survenue dans une des manufactures importantes de la ville. Le salaire des monteurs et des machinistes avait été coupé de 10%, malgré qu'une coupure de 10% eût été imposée l'an passé. Trente-cinq membres du syndicat étaient affectés. M. G. Laurier, agent d'affaires, a rencontré le propriétaire et le gérant de la manufacture et après discussion a non seulement réussi à faire rescinder la nouvelle coupure de 10%, mais a obtenu de plus l'engagement de la coupure de l'an passé de 10%. Les membres sont très satisfaits de la tournure des événements. M. G. Laurier a été félicité de son beau travail en réglant sans trouble une difficulté sérieuse.

C'est dimanche après-midi, à 3 h. qu'a lieu la grande cérémonie de bénédiction de la bannière des cordonniers, bannière qui jadis appartenait à la Fédération nationale des travailleurs en chaussures. M. l'abbé A. Boileau fera lui-même la bénédiction. Des invitations nombreuses ont été lancées. Plusieurs citoyens haut placés ont promis d'assister. MM. Pierre Beaulé, président de la C.T.C.C., V. Pouliot, agent d'affaires des monteurs de Québec, G. Marois, des cordonniers machinistes de Québec, seront présents. Tous les cordonniers syndiqués doivent être présents à cette cérémonie qui marquera une date importante dans l'histoire du syndicat des cordonniers.

GRÈCE

LE CABINET EST A SE FORMER

LE GENERAL DANGILIS, CHEF DES VENIZELISTES, ACCEPTE DE FORMER LE NOUVEAU CABINET. — M. VENIZELOS EN FERA PARTIE.

Athènes, 11 (S.P.A.) — Le général Dangilis s'occupe de constituer un nouveau ministère; il en présentera les membres aujourd'hui au régent, l'amiral Coundouriotis, à la demande duquel le général Dangilis, qui est aussi président du parti vénizéliste, a accepté la tâche. Ce cabinet sera composé principalement de conservateurs et de libéraux.

Les républicains en seront exclus. Avant qu'il fût question du général Dangilis, il avait été question de M. Georges Roussos, ancien ministre grec aux Etats-Unis. Quel que libéraux se seraient opposés à ce choix parce qu'il fut trop républicain et qu'il fut l'un des signataires du protocole demandant le bannissement du roi.

D'autres objections furent formulées parce qu'il est natif du Dodécanèse, îles qui font maintenant partie du territoire italien. Lorsque l'ancien premier ministre Venizelos eut appris la force de l'opposition contre Roussos, il mit le régent au courant de la situation au cours d'une entrevue qui dura une demi-heure et le régent manda immédiatement le général Dangilis qui accepta la tâche.

M. Venizelos sera ministre des affaires étrangères dans le nouveau gouvernement. Des portefeuilles seront offerts à MM. Michalodopoulos et Kaudandoris.

CHOSSES MUNICIPALES

Des promotions à la police

SOIXANTE-SEIZE AGENTS MONTRENT DE CLASSE ET RECOUVRENT 100 D'Augmentation ÉGALEMENT CENT DIX HUIT POMPIERS

Le comité exécutif a accordé des promotions et des augmentations à un groupe de policiers et de pompiers. Cent dix-huit pompiers et soixante-seize agents de police ont reçu \$100 d'augmentation et ont changé de classe. En mai prochain, soixante-quinze autres agents seront promus de la même manière, avec la même augmentation.

La résolution adoptée par le comité exécutif se lit ainsi:

"Résolu d'approuver les changements de salaires des policiers qui avancent de classe le 1er janvier 1924, un rapport devant être fait pour les autres policiers qui doivent avancer de classe dans le cours de l'année au fur et à mesure que ces changements doivent se faire."

La résolution est conçue dans les mêmes termes, pour les pompiers promus.

Des agents qui par cette décision vont recevoir une augmentation de salaire, il y en a 50 qui sont promus de la deuxième à la première classe et qui sont augmentés de \$1600 à \$1700; 5 qui sont promus de la troisième à la deuxième classe et qui sont augmentés de \$1500 à \$1600; et 2 qui sont promus de la quatrième à la troisième classe et qui reçoivent une augmentation de \$1400 à \$1500.

Les 118 pompiers qui sont promus et reçoivent une augmentation de salaire, se répartissent ainsi: 70 qui sont promus de la deuxième à la première classe et qui ont une augmentation de \$1600 à \$1700; 47 pompiers qui sont promus de la quatrième à la troisième classe et qui reçoivent une augmentation de \$1400 à \$1500; et un pompier qui est promu de la cinquième à la quatrième classe et qui reçoit une augmentation de \$1300 à \$1400.

A LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS

M. C.-M. Shaw, assistant surintendant de la compagnie des tramways, est promu surintendant pour occuper le poste laissé vacant par la mort de M. Gadona, il y a quelques mois. M. W. Branchaud, qui était secrétaire du service du trafic, devient assistant surintendant de la compagnie.

Les droits de succession

Québec, 11. — La perception des droits sur les successions a rapporté à la province de Québec, au cours de l'année fiscale 1922-1923 la somme de \$2,620,336.82. Une promenade dans l'état des comptes publics soumis à la Chambre, hier après-midi, nous a fait voir comment cette somme a été soustraite au trésor provincial.

C'est le district de Montréal qui a soustrait le plus fort montant, à savoir \$1,701,721.23. Viennent ensuite les districts suivants: Québec, \$159,349.53; Terrebonne, \$26,011.68; St-Hyacinthe, \$18,613.15; Joliette, \$35,519.00; Bedford, \$16,629.81; au bureau général des droits sur les successions on a collecté \$575,893.14.

Dans l'état sur la perception des droits sur les successions, on voit les noms des défunts et les montants payés au gouvernement. En voici quelques-uns: ci-après: Richard-B. Angers, Montréal, \$25,043.88; Edward Fiske, Joliette, \$28,392.19; Mary Burns, Montréal, \$15,231; Neil-S. Dunlop, Montréal, \$18,104.64; S.-H. Irving, Montréal, \$34,724.38; major Freeman, Montréal, \$15,494.11; Leslie-H. Gault, Montréal, \$46,729.63; Théodore Labatt, Montréal, \$40,073.34; Joseph Lamoureux, \$22,940.86; F.-O. Lewis, \$20,000; Henry Munderloh, Montréal, \$139,485.58; Ths McDougall, \$44,299.14; A.-G. Adams, \$40,680.76; Sir W. Van Horne, Montréal, \$222,858.05; Dussault, Achille, Québec, \$17,505.80.

Lettres de fa dette

Deuxième et dernière série, 55c, franco
Deuxième série, 80c, franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Une Vente Extraordinaire de PANTALONS

Les bas prix auxquels nous avons marqué ces pantalons constituent une rare aubaine dont vous ferez bien de prendre avantage; vous trouverez dans ce lot que nous mettrons en vente samedi, un grand choix de bon tweed ou worsted à des prix qui valent la peine d'être notés.



400 PANTALONS en tweed ou worsted américain rayé gris foncé; choix de nuances; ces pantalons sont marqués à un prix très avantageux; 1.69 réduit de 2.50 à...

500 PANTALONS

en tweed brun foncé à fines rayures; modèles avec cinq poches; passe-ceinture; grandeurs 32 à 44 1.00

500 PANTALONS en tweed de qualité pesante ou en worsted de bonne qualité; nuances brun mélangé; gris foncé à rayures ou gris uni; modèle avec cinq poches; coupe ample; confection soignée; ces pantalons sont très recommandables pour le travail et sont d'une très bonne pesanteur 2.98 pour l'hiver; prix red. de 4.00 à

500 PANTALONS en serge bleu marine tout laine, worsted à rayures; tweed gris foncé, ou en gros mackinaw épais noir ou gris fer; modèles avec cinq poches, bords unis ou relevés; coupe irréprochable, et qualité recommandable; toutes les grandeurs de 32 à 44; red. de 5.50 à 3.98

PANTALONS de haute qualité en serge bleu marine ou noir, et en cheviote bleu marine tout laine, Indigo garanti; confection soignée; toutes les grandeurs 5.98

Manteaux, Costumes et Robes

POUR DAMES ET DEMOISELLES, A MOINS QUE LE PRIX DU MANUFACTURIER

Manteaux d'hiver en drap velours de qualité pesante; prix 17.98 réduit de 25.00 à...

Manteaux en Marvella et Bolivia avec garnitures en fourrure; prix réduit de 55.00 37.98

Manteaux de haute qualité, avec garniture de col et manchettes en écarlate; Qualité de 100.00, pour 69.50

Qualité de 119.50, pour 89.50
Qualité de 149.50, pour 99.50 —Au premier

Robes dernières nouveautés américaines et parisiennes; appropriées pour robes de rue ou robes de soirée. Les tissus sont: crêpe Canton, soie, satin, Vella-Vella, croisé Poiré, etc., prix 69.50 variés de 4.98 jusqu'à

Costumes en tricotine; modèles à effet tailleur; jolie doublure en soie; Qualité de 35.00, pour 19.98
Qualité de 45.00, pour 29.98
Qualité de 75.00, pour 39.98

Costumes avec garniture en fourrure; grande variété de jolis modèles; tous marqués à 1/2 prix.

Chapeaux en Velours pour Hommes

Qualité de 8.00, 10.00 et 12.00 en vente samedi à

4.95

Magnifique assortiment de chapeaux en velours anglais, américain et italien, chapeaux en véritable poil de chameau, marque Borsalino; chapeaux finis satin, de marque Mallory et Borsalino; choix de tous les plus nouveaux modèles de cette saison; nuances: gris, vert, fauve, brun et noir; toutes les pointures de 6 3/8 à 7 1/2.



Gants en moka doublés, pour hommes; nuances gris et brun; aussi en cape de nuance brune; tous ces gants sont bien faits et sont finis avec bouton-pression; pointures: 7 1/2 à 10; 1.49

Chaussettes en laine de qualité supérieure; tricoté pesant pour hommes; tricoté fin pour femmes; aussi chaussettes fines cachemire dans un choix de nuances; il y en a de qualités jusqu'à 1.50 la paire dans le lot, samedi... 98

ARTICLES POUR DAMES

CORSETS A 98

coutil rose de qualité pesante; buste bas fin élastique; baleines inoxydables; 4 jarretelles; taille: 20 à 30.

ROBES DE CHAMBRE, 9.98

tissu "Beacon" de dessins fleuris ou conventionnels dans une grande variété de nuances pâles ou foncées; jolies garnitures de bande satinée, ruban, galon et cordelière de soie; grandeurs: 36 à 44; prix réduits de 13.98 et 15.98 à 9.98

BRASSIERES A 59

coutil broché ou uni, satin, dentelle dans une grande variété de modèles; agrafant en avant ou en arrière; quelques-unes sont finies avec jarretelles; buste: 32 à 44 dans le lot, mais pas dans chaque série.

CAMISOLES A 98

coton par côtes de qualité souple; moyenne pesanteur; encolure basse ou haute, manches longues ou courtes; garniture de dentelle crochétée; moyennes et petites grandeurs.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, Demontigny St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Dir.-Gérant.



Le tabac uniforme depuis vingt ans

ROSE QUESNEL

Le tabac le plus populaire du Québec

Libre de Nicotine
il ne fatigue pas les nerfs